

BIONATTE pré-ensemencée



Fiche technique

CODE - 251001



ASSOCIATION FIBRE NATURELLE - SEMENCE POUR VÉGÉTALISATION



DESCRIPTION

La Bionatte est un feutre 100% biodégradable composé de fibres naturelles biodégradables végétales et animales à fort taux d'engrais azoté organique conforme à la norme NFU 42-001 A10 et d'un mélange herbacée adapté au site. Créé pour la lutte contre l'érosion des surfaces pentues, il assure également un maintien des surfaces planes sensibles. Sa composition permet une rétention humide favorable à la germination des graines, Améliore la propreté du sol en limitant les pousses d'adventices et apporte de la matière organique au sol lors de sa dégradation.

Ensemencée avec le mélange Voirie, renforcé en Ray Grass Anglais. Possibilité d'avoir un ensemencement à la demande à partir de 1500m²

EXEMPLE DE RÉALISATION



- + **INSTALLATION FACILE**
- + **GRANDE CAPACITÉ DE RÉTENTION D'EAU**
- + **CONTRÔLE DES ADVENTICES**
- + **PRÉSERVATION DES GRAINES**
- + **APPORT DE MATIÈRE ORGANIQUE**

COND.

Rouleaux de 50m²
2 x 25ml

ÉPAISSEUR

1400g/m²

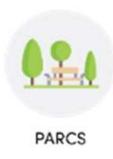
FAUCHE

5 à 10cm



+ **LGDF MYCOR DÉPART**, Endomycorhize
Glomus intraradices prouits in vitro.
AMM 1301001.
Stimulation de la plante à la levée.
Augmentation des l'échanges eau, nutriments.

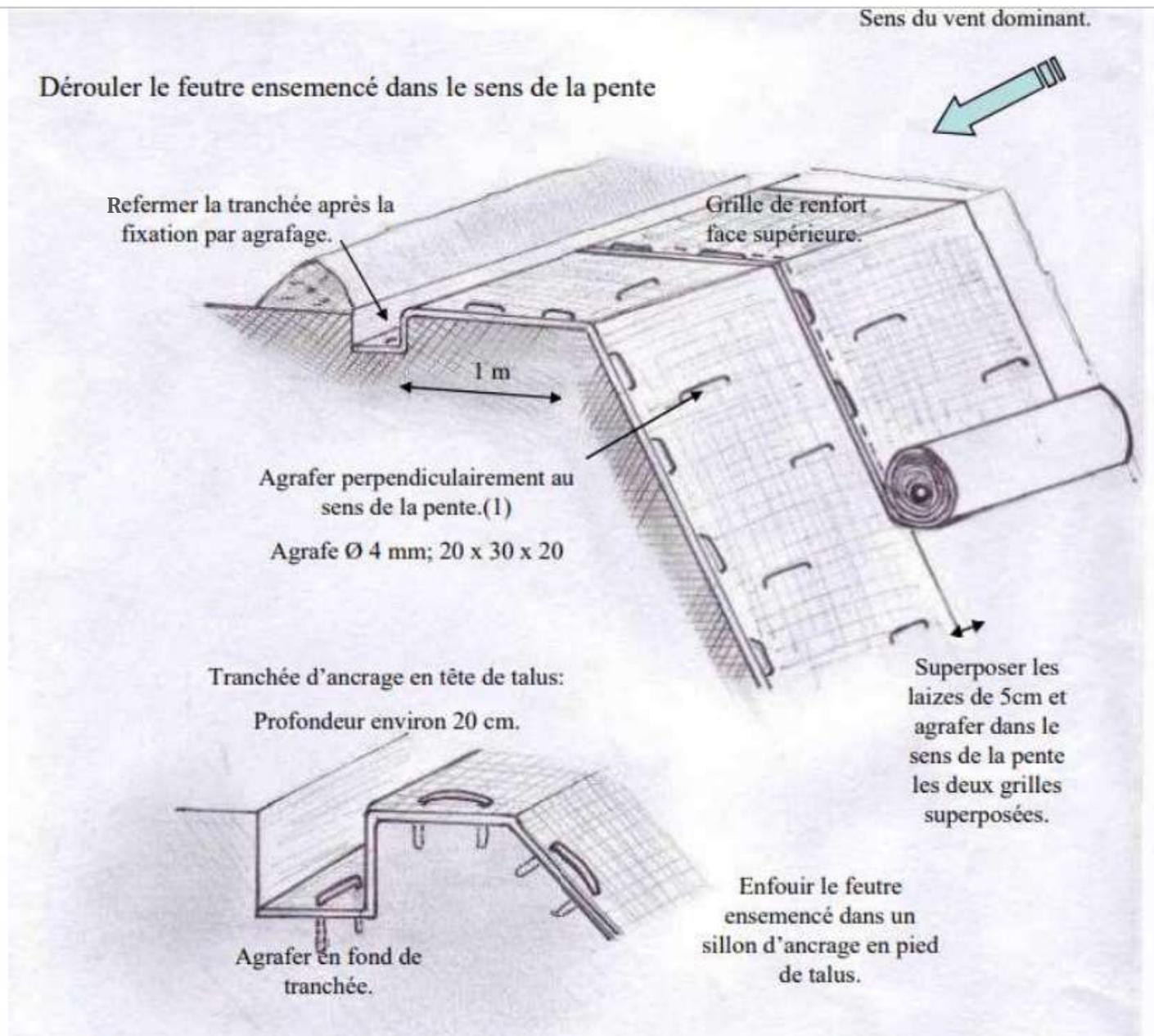
UTILISATION



BIONATTE pré-ensemencée



Schéma de pose



(1) Densité moyenne d'agrafe / m² en fonction de la pente:

Pente	%	Angle	Agrafe/m ²
1/3	33	18°	1
1/2	50	27°	2
1/1	100	45°	3

Rouleaux 100 % fibres végétales.

Longueur : 25 ml.

Largeur : 2 m.